



LES ESCROQUERIES

**Alerte
vigilance**

**ESCROQUERIES
N'EN PAYEZ PAS
LE PRIX**

Les escroqueries téléphoniques

Il peut arriver que vous receviez des appels téléphoniques et que vous tombiez sur une boîte vocale qui vous demande de rappeler un numéro. **Ne rappelez jamais les numéros demandés** quel que soit l'organisme présenté.

Concernant les SMS, il arrive que l'on vous demande de mettre à jour vos données personnelles ou également d'appeler un numéro. **Ne le faites jamais.**

J'ai reçu un message suspect, que dois-je faire ?

Ne répondez surtout pas et pensez à **transférer les messages par SMS au 33 700.**

Vous pouvez **signaler à cette plateforme une tentative d'arnaque par SMS ou un spam vocal** (message vocal incitant à rappeler un numéro surtaxé).

Les escroqueries par internet

Le Phishing est très utilisée sur Internet par des fraudeurs via des **emails, des liens, des faux sites web et des pièces jointes** pour obtenir des informations personnelles telles que des mots de passe, numéros de comptes bancaires, codes...

Pour se prémunir du phishing, adoptez les bons réflexes en détectant immédiatement la tentative d'escroquerie :

- Les organismes bancaires et les administrations ne vous demanderont **JAMAIS** vos coordonnées bancaires par internet.
- La "Loterie nationale" annonçant que vous avez gagné plusieurs milliers d'euros **N'EXISTE PAS.**

Les bons réflexes

- Ne pas cliquer avant d'avoir lu l'intégralité du message reçu, même si ce message vous semble émaner d'une source sûre et connue.
- Se méfier des messages de type « Nous suspectons une transaction non autorisée sur votre compte ». Il s'agit très certainement d'une **tentative de phishing basée sur la crainte et la peur.** Dans ce type de cas, l'internaute est ensuite amené à cliquer sur un lien le menant sur un faux site.
- **Ne jamais transmettre d'informations bancaires par courrier électronique.**

- Ne jamais répondre à un courrier électronique vous demandant des informations personnelles.

Que faire si j'ai déjà cliqué ?

Connectez-vous le plus rapidement possible sur votre compte et **changez votre mot de passe** pour le site en question.

Appelez immédiatement votre banque pour prévenir de la situation, même en cas de doute.

Transférez le courrier électronique sur internet-signalement.gouv.fr puis **supprimez-le** de votre boîte mail.

Vous pouvez aussi **contacter INFO ESCROQUERIES au 0811 02 02 17 (prix d'un appel local)**

Effectuez un scan de votre ordinateur avec un anti-virus à jour.

Comment porter plainte en cas d'escroquerie sur Internet ?

Si vous êtes victime d'une escroquerie sur Internet, **déposez plainte à la brigade de gendarmerie** la plus proche.

Munissez-vous de tous les renseignements suivants :

- Références du (ou des) transfert(s) d'argent effectué(s).
- Références de la (ou des) personne(s) contactée(s): adresse de messagerie ou adresse postale, pseudos utilisés, numéros de téléphone, fax, copie des courriels ou courriers échangés... tout autre renseignement pouvant aider à l'identification de l'escroc.

ATTENTION à tous les moyens de paiements suivants qui sont très souvent utilisés pour des escroqueries :

- **Western Union par le biais de La Poste** (N'envoyez jamais d'argent dans les pays étrangers pour effectuer des achats)
- **Cartes PCS par le biais de bureaux de tabac** (N'achetez jamais ce type de cartes à code pour effectuer un virement)

LES NUMÉROS UTILES :

- INFO ESCROQUERIES au 0811.02.02.17 (prix d'un appel local)

- Opposition carte bancaire : 08.92.70.57.05

- Opposition chéquier : 08.92.68.32.08

Conseils

ATTENTION AUX FAUX VENDEURS

LES BONS RÉFLEXES

-  **Je demande au vendeur sa carte professionnelle**
-  **Je ne laisse pas entrer un inconnu**
-  **Je vérifie la présence du logo officiel de l'institution sur le calendrier**
-  **Je signale toute personne suspecte ou comportement insistant au 17**
-  **J'alerte les personnes âgées ou isolées de mon entourage**

PRÉVENTION DÉMARCHAGES ABUSIFS

SOYEZ VIGILANTS !

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR | @Place_Beauvau | /ministere.interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr